



RELEVÉ DE DECISIONS CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS DU JEUDI 30 JUILLET 2026 à 18h30 Salle Vert Paradis

Convocation transmise aux membres élus au Conseil Municipal par mail avec accusé de réception le 24/07/2026

Publiée sur le site internet de la commune le 24/07/2026

Présents : Thierry AILLAUD, Pierre AMALOU, Aurore ANDUGAR, Sarah AVIGNON, Charlène DESCAMPS, Samuel DURAND HALLEY, Catherine DUSCHA, Alain FOURNIER, Simon JANSANA, Marie-Jo SCAGLIA, Bernard TREMOULET

Pouvoir : Emilie FAURE à Samuel DURAND HALLEY, Meryll TAURINES à Sarah AVIGNON, Serge MASSOL à Simon JANSANA, Vincent BOUBAL à Catherine DUSCHA

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

Secrétaire de séance : Marie-Jo Scaglia

Points d'information

- Décision du Maire n°2026-02. Il est attribué à Enzo FOISSAC un soutien financier d'un montant de 230 € au titre du dispositif communal de soutien aux jeunes méritants.
- Signature de la convention avec les chasseurs sur le partage de l'espace naturel, le 16 juillet 2026 : Les associations s'engagent à ne pas chasser le dimanche, pendant toute la saison de chasse, dans le secteur situé au sud du village, délimité par la zone au départ du pigeonier en direction du sud, la route de La Boissière et la route de Montarnaud.
- Lancement des travaux d'installation de climatisations réversibles de l'école : choix d'une entreprise qui pouvait mener le chantier cet été. Décision prise dans le cadre des mesures conservatoires dans le cadre de la procédure avec un cabinet d'avocat.
- Lancement de l'opération de réhabilitation de l'ancien réfectoire en T2, chantier mené exclusivement par des entreprises d'Argelliers

- Solidarité avec les collectivités territoriales face aux incendies dans les Landes et en Gironde : L'AMF a lancé un appel à la mobilisation des communes coordonnées pour la sécurité civile. Le Maire demande un accord de principe sur ce sujet pour entreprendre dès la rentrée une démarche commune via l'intercommunalité. Le Conseil est d'accord sur le principe.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026

Approuvé à l'unanimité

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / CADRE DE VIE / URBANISME

Délibération n°2026-23 – Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Objet

Approuver le PLU d'Argelliers, au terme d'une procédure engagée en 2009 et relancée en 2021.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-24 – PICS : adhésion au groupement de commande pour le marché de contrôle et maintenance des Points d'eau incendie (PEI)

Objet

Autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commande coordonné par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH), en vue de la passation d'un accord-cadre unique pour le contrôle technique et la maintenance des points d'eau incendie (PEI) de toutes les communes membres.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

Délibération n°2026-25 – ONF : convention de mandat pour la facturation dématérialisée des ventes de bois

Objet

Donner mandat à l'Office National des Forêts (ONF) pour établir et émettre, au nom et pour le compte de la commune, les factures liées aux ventes de bois issues de la forêt communale.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-26 – Décision modificative au budget n°1 – Virement de crédits entre opérations d'investissement

Objet

Annuler les 40 000 € inscrits au BP 2026 pour une acquisition de terrains qui ne se réalisera pas, et réaffecter cette somme vers trois opérations d'investissement en cours.

- +20 000 € → Opération 40 (bâtiments scolaires, groupe scolaire Les Bergers des Étoiles)
- +5 000 € → Opération 17 (PLU)
- +15 000 € → Opération 10 (travaux bâtiments divers)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

JEUNESSE – ENFANCE – SOCIAL

Délibération n°2026-27 – Participation de la commune aux frais de scolarité des enfants scolarisés hors commune

Objet

Adopter une délibération-cadre, à caractère pluriannuel, fixant le principe et la méthode de calcul de la participation de la commune aux frais de scolarité des enfants domiciliés à Argelliers et scolarisés hors commune, dans les cas où cette participation est une obligation légale (notamment scolarisation dans un établissement dispensant un enseignement en langue régionale, comme la Calandreta la Garriga de Gignac).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-28 – Approbation du principe de renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) CAF/MSA – CCVH

Objet

Approuver le principe du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) liant la CAF, désormais la MSA, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) et les 28 communes du territoire, pour la période 2027-2031, et autoriser le Maire à la signer une fois finalisée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

Délibération n°2026-29 – Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps complet

Objet

Créer un poste d'adjoint administratif territorial 2ème classe à temps complet (35h00) au sein de la filière administrative, et modifier en conséquence le tableau des effectifs de la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

ASSEMBLEES

Délibération n°2026-30 – Désignation du membre titulaire et du membre suppléant représentant la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT)

Objet

Désigner le conseiller municipal titulaire et son suppléant appelés à représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

- La désignation d'un conseiller municipal en tant que membre titulaire à la CLETC : Thierry AILLAUD
- La désignation d'un conseiller municipal en tant que membre suppléant à la CLETC : Samuel DURAND HALLEY

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-31 – Désignation des représentants municipaux au sein des commissions thématiques du Pays Cœur d'Hérault

Objet

Désigner les élus représentant la commune d'Argelliers au sein des commissions thématiques du Pays Cœur d'Hérault.

Désigner les représentants suivants :

- **Bernard TREMOULET** → commission Aménagement du territoire (*en particulier pour le suivi du SCoT*)
- **Catherine DUSCHA** → commission Services à la population / Santé

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2026-32 – Désignation d'un élu relais titulaire et d'un élu relais suppléant « Déchets et économie circulaire » auprès du Syndicat Centre Hérault

Objet

Désigner un élu relais titulaire et un élu relais suppléant sur les thématiques « Déchets et Économie circulaire », à la demande du Syndicat Centre Hérault.

- Désigner un élu relais **titulaire** « Déchets et Économie circulaire » : Bernard TREMOULET
- Désigner un élu relais **suppléant** « Déchets et Économie circulaire » : Alain FOURNIER

La délibération est adoptée à l'unanimité.